



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 12 novembre 2025**

Délibération n° **2025-169 R**  
**Objet : Attribution du marché portant sur la fourniture, l'installation et la maintenance de photocopieurs**

L'an deux mille vingt-cinq, le douze novembre à 17h30,  
 Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
 Légalement convoqué le 5 novembre 2025 à la Salle de la Manutention,  
 Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
 Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à l'unanimité  
 Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 20  
 Nombre de votants : 28

**Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Gérard MARCELLIN, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Madame Véronique CONSTANS.

**Représentés :**

Monsieur Alexandre DIDIER donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
 Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
 Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON  
 Monsieur Vincent ESMIEU donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE  
 Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
 Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY  
 Madame Claire SARDY donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
 Monsieur Olivier LEFRANCOIS donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA

**Absent excusé :**

Monsieur Pierre BRUYAT



Madame le Maire expose que la commune a lancé une consultation portant sur la fourniture, l'installation et la maintenance des photocopieurs.

Cette consultation a été menée sous la forme d'un marché à procédure adaptée ouverte, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique.

Le marché est de type accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, régi en application de l'article R.2162-4 alinéa 2° du Code de la Commande Publique

Le dossier de consultation a été mis en ligne sur la plateforme AWS le 16 octobre 2025, avec une publication dans *Le Dauphiné Libéré* le 21 octobre 2025.

La date limite de réception des offres était fixée au 31 octobre 2025 à 12 heures.

À cette date, 4 entreprises ont soumis une offre par voie dématérialisée.

La commission MAPA s'est réunie le 12 novembre 2025 afin d'examiner les offres et de sélectionner la meilleure proposition, sur la base des critères de sélection définis dans le règlement de la consultation. Après présentation du rapport d'analyse des offres, la Commission MAPA propose d'attribuer le marché à :

**L'entreprise AITEC / E-FICIENS domiciliée ZI La Pauline – Espace Mana, 290 avenue Robespierre, 83130 LA GARDE, pour un montant annuel estimatif de 13 887.44 € HT, soit 55 549.78 € HT sur la durée du marché.**

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** l'avis de la Commission MAPA du 12 novembre 2025,

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 2020.99 R du 29 juin 2020 portant sur les délégations à Madame le Maire,

**Madame le Maire entendu,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **Autorise** Madame le Maire à signer le marché avec l'entreprise désignée ci-dessus ;
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout acte ou document nécessaire à la bonne exécution du présent marché, dans le cadre des délégations d'attributions qui lui ont été consenties par le conseil municipal ;
- **Précise** que les crédits nécessaires à l'exécution de ce marché sont prévus au budget primitif 2025 du budget principal de la collectivité.

Le 13 novembre 2025

Madame Le Maire  
Chantal EYMOUD



Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.